

# LES EFFORTS DE GUERRE DU PRÉSIDENT HOLLANDE SERONT... VINS



Photo : © AFP – Jacques Demarthon

C'est bien connu, « *Qui promet légèrement, tient sa promesse rarement.* » (Proverbe français). En l'occurrence, la promesse du Président Hollande relative à l'octroi de moyens supplémentaires destinés à l'« Effort de guerre » et, rapportée ci-dessous par le Canard enchaîné du 9 décembre 2015, n'aura tenu que 6 jours.

Dans l'Administration, les crédits (autorisations de dépenser) sont alloués par titres et chapitres et sont soumis, en principe, à des règles budgétaires très strictes. Si l'on se réfère audit article, tout porte à croire que ces règles peuvent être bafouées par un simple décret. État d'urgence oblige ? Dans les palais de la République, bien gardés, il semble préférable de penser d'abord aux réceptions plutôt qu'aux agressions. Marianne est généreuse. Profitons de ses largesses, pendant qu'il est encore temps !

## “Effort de guerre” grignoté

Devant le Congrès, le 16 novembre, trois jours après les attentats, Hollande avait annoncé l'octroi de moyens supplémentaires destinés à l'« *effort de guerre* », notamment l'embauche de 5 000 flics et gendarmes en deux ans.

Six jours plus tard, le 22 novembre, dans un décret « *portant transfert de crédits* », publié au « Journal officiel », le gouvernement a supprimé 850 000 euros destinés pour moitié à la police et à la gendarmerie. Soit le coût annuel de 30 flics « de base ».

Le même décret précise que ces 850 000 euros sont désormais destinés à la « *coordination du travail gouvernemental* ». En clair : le financement des réunions et autres comités interministériels.

Et ça fait combien de petits-fours ?